

UFF IMPACT ENVIRONNEMENT **A**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2020



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « Global Environmental Opportunities, compartiment de la Sicav Pictet ».....	13
Rapport certifié du commissaire aux comptes	18
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2020	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE

6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0013446838

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est un OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de classe Z en euro du fonds Pictet - Global Environmental Opportunities, compartiment de la Sicav Pictet. Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion est identique à celui du compartiment Pictet - Global Environmental Opportunities, c'est-à-dire qu'il « [applique une stratégie de croissance du capital, en investissant principalement dans des actions, ou dans toute autre valeur mobilière liée et/ou assimilée aux actions, émises par des sociétés à travers le monde. Il investira principalement dans des titres émis par des sociétés actives le long de la chaîne de valeur de l'environnement, comme par exemple dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture, de l'énergie propre ou de l'eau](#) ».

La performance du fonds nourricier sera inférieure à celle du maître en raison des frais de gestion propres au fonds nourricier.

La politique d'investissement du compartiment maître relève de la réglementation luxembourgeoise, en particulier concernant les critères extra financiers. Aucune précision n'étant apportée dans la documentation juridique du compartiment maître quant à la stratégie ISR mise en œuvre, ainsi qu'au processus interne de notation ESG et des règles d'exclusion établies sur la base de la note obtenue, la société de gestion n'est pas juridiquement tenue de respecter ces contraintes et leur respect ne fera l'objet d'aucun contrôle.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation de sa gestion. La composition de l'actif du FCP peut s'éloigner de la composition de l'indicateur de référence.

L'indicateur de référence du FCP est l'indice MSCI World (cours de clôture, dividendes réinvestis), constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés, libellé en euro. Cet indice est calculé et publié par la société MSCI Inc.

Cet indice est administré par MSCI limited et des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.msci.com

L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP est un OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de classe Z en euro du fonds Pictet - Global Environmental Opportunities, compartiment de la Sicav Pictet et dont la stratégie d'investissement est décrite ci-dessous. A titre accessoire, en liquidités.

Le Compartiment applique une stratégie de croissance du capital, en investissant principalement dans des actions, ou dans toute autre valeur mobilière liée et/ou assimilée aux actions (y compris les produits structurés tels que décrits ci-après), émises par des sociétés à travers le monde (y compris les pays émergents). Il investira principalement dans des titres émis par des sociétés actives le long de la chaîne de valeur de l'environnement, comme par exemple dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture, de l'énergie propre ou de l'eau.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques listés ci-dessous constituent les risques les plus appropriés du Compartiment. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que d'autres risques peuvent également concerner le Compartiment.

➤ *Risque lié à la garantie*

Risque de perte causé par un recouvrement partiel ou différé, ainsi que perte de droits sur des actifs nantis sous forme de garantie. La garantie peut prendre la forme d'actifs ou de dépôts de marge initiale avec une contrepartie. Ces dépôts ou actifs ne peuvent pas être séparés des propres actifs de la contrepartie et, puisqu'ils peuvent être librement échangés et remplacés, le compartiment a le droit de restituer des actifs équivalents (plutôt que les actifs de marge originaux déposés auprès de la contrepartie). Ces dépôts ou actifs peuvent excéder la valeur des obligations du compartiment concerné vis-à-vis de la contrepartie si celle-ci nécessite une marge ou une garantie plus élevée. En outre, comme les conditions d'un produit dérivé ne peuvent prévoir qu'une des contreparties fournisse des garanties à l'autre pour couvrir le risque de marge découlant de l'IFD que si un montant minimal de transfert est atteint, le compartiment peut avoir une exposition au risque non garanti à une contrepartie en lien avec un produit dérivé à hauteur de ce montant minimal de transfert. Lorsqu'un compartiment reçoit une garantie, les investisseurs doivent notamment savoir que (A) en cas de défaillance de la contrepartie auprès de laquelle les liquidités du compartiment ont été placées, le rendement de la garantie reçue pour ra être inférieur à celui des liquidités placées ailleurs, que ce soit en raison d'une valorisation inexacte de la garantie, de mouvements de marché défavorables, d'une dégradation de la notation de crédit des émetteurs de la garantie ou de l'illiquidité du marché sur lequel la garantie est négociée et (B) (i) le blocage de liquidités dans le cadre de transactions d'un volume ou d'une durée excessif, (ii) les retards dans la récupération des liquidités placées ou (iii) les difficultés à réaliser la garantie peuvent restreindre la capacité du compartiment à répondre aux demandes de rachat, d'achat de titres ou, plus généralement, de réinvestissement. Le réinvestissement de garanties en espèces est susceptible (i) de créer un effet de levier, assorti des risques y afférents et de risques de pertes et de volatilité, (ii) d'introduire des expositions au marché non conformes aux objectifs du compartiment ou (iii) de générer un rendement inférieur au montant de la garantie devant être restitué. En règle générale, le réinvestissement de garanties en espèces présente les mêmes risques qu'un investissement classique. Dans tous les cas, lorsque les compartiments rencontrent des retards ou des difficultés à récupérer les actifs ou garanties en espèces déposés auprès de contreparties ou à réaliser les garanties reçues de contreparties, il peut leur être difficile d'honorer les demandes d'achat ou de rachat ou leurs obligations de livraison ou d'achat aux termes d'autres contrats. Lorsqu'un compartiment reçoit une garantie, les risques opérationnels, juridique et de conservation mentionnés ci-après s'appliquent également.

➤ **Risque de change**

Risque qui découle des fluctuations potentielles des taux de change. Il s'agit du risque relatif à la détention d'actifs libellés dans des devises différentes de la devise de base d'un compartiment. Ce risque peut évoluer en fonction des variations des taux de change entre la devise de base et les autres devises ou des évolutions réglementaires liées au contrôle des changes. Il faut dès lors s'attendre à ce que les risques de change ne puissent pas toujours être couverts et la volatilité des taux de change auxquels le compartiment est exposé peut affecter la valeur nette d'inventaire du compartiment.

➤ **Risque lié aux actions**

Risque dû à la volatilité et aux variations potentielles des cours des actions. Les détenteurs d'actions font souvent face à plus de risques que d'autres créanciers dans la structure du capital d'une entité. Le risque lié aux actions inclut, entre autres risques, la possibilité de perte de capital et la suspension de revenus (dividendes) pour les actions qui versent des dividendes. Le risque d'introduction en Bourse s'applique également lorsque les sociétés sont cotées en Bourse pour la première fois. Les titres nouvellement introduits en Bourse ne disposent pas d'historique de négociation et les informations disponibles sur la société peuvent être limitées. Ainsi, le cours des titres vendus dans le cadre d'une introduction en Bourse peut être extrêmement volatil. En outre, le Fonds est susceptible de ne pas recevoir le montant souscrit prévu, ce qui peut affecter sa performance. Ces investissements peuvent engendrer des frais de transaction importants.

➤ **Risque de volatilité**

Risque d'incertitude lié aux variations de prix. Généralement, plus la volatilité d'un actif ou d'un instrument est élevée, plus le risque l'est aussi. Les prix des valeurs mobilières dans lesquels les compartiments investissent peuvent fortement varier au cours de périodes à court terme.

➤ **Risque inhérent aux marchés émergents**

Les marchés émergents sont souvent moins réglementés et moins transparents que les marchés développés. Ils sont souvent caractérisés par des systèmes médiocres de gouvernance d'entreprise, des distributions anormales de rendements et une exposition plus élevée aux manipulations de marché. Les investisseurs doivent être conscients que la situation politique et économique de certains pays émergents peut exposer les investissements à des risques supérieurs à ceux des marchés développés. De ce fait, les informations comptables et financières sur les sociétés dans lesquelles les compartiments investissent risquent d'être plus sommaires et moins fiables. Le risque de fraude est habituellement plus élevé dans les pays émergents que dans les pays développés. Les sociétés dans lesquelles des fraudes sont découvertes peuvent subir de fortes variations des cours et/ou une suspension de la cote. Le risque que les réviseurs d'entreprises ne parviennent pas à identifier les erreurs ou fraudes comptables est généralement plus élevé dans les pays émergents que dans les pays développés. L'environnement juridique et les lois qui régissent la propriété des valeurs mobilières dans les pays émergents peuvent manquer de précision et ne pas fournir le même niveau de garantie que les lois des pays développés. Des cas de titres falsifiés ou frauduleux ont déjà été révélés par le passé. Les risques inhérents aux marchés émergents incluent divers risques définis tout au long de ce chapitre, comme le risque de restriction sur le rapatriement de capitaux, de contrepartie, de change, de taux d'intérêt, de crédit, lié aux actions, de liquidité, politique, de fraude, d'audit, de volatilité, d'illiquidité et de restriction sur les investissements étrangers, entre autres. Le choix des fournisseurs dans certains pays peut être très limité et même les prestataires les plus qualifiés peuvent ne pas offrir des garanties comparables à celles proposées par les établissements financiers et sociétés de courtage qui opèrent dans les pays développés.

➤ **Risque lié au statut QFII**

Les investissements en République populaire de Chine (« RPC ») peuvent être effectués via un régime QFII (« Qualified Foreign Institutional Investor »). Ce programme permet des flux de capitaux de/vers la RPC dans les limites des quotas alloués aux Investisseurs institutionnels. Dans

certain cas, il est possible que le compartiment ne soit pas en mesure de rapatrier immédiatement le produit de la vente d'Actions A chinoises du fait de restrictions sur le rapatriement d'actifs imposées par les autorités locales. De telles restrictions peuvent pénaliser la stratégie du compartiment et avoir un impact sur sa performance. Le statut de QF II est soumis à l'approbation de la CSRC et le quota d'investissement à celle de la SAFE (« State Administration of Foreign Exchange »). Ce quota sera alloué au Gestionnaire d'investissement (c.-à-d. PICTET AM Ltd), qui aura le droit d'y avoir recours pour plusieurs objectifs. Les transactions sont conclues en USD, en produits libellés en renminbi (RMB) admissibles approuvés par la CSRC. La CSRC et la SAFE peuvent à tout moment modifier les conditions générales du programme. Les variations des volumes de quotas ou l'éligibilité des Actions A chinoises peuvent pénaliser les stratégies d'investissement des compartiments concernés.

➤ **Risque lié au statut RQFII**

Les investissements en République populaire de Chine (« RPC ») peuvent être effectués via un régime RQFII (« Renminbi Qualified Foreign Institutional Investor »). Ce programme permet des flux de capitaux de/vers la Chine dans les limites des quotas régionaux alloués aux régions étrangères. Le statut de RQFII est soumis à l'approbation de la CSRC et le quota d'investissement à celle de la SAFE. Le Gestionnaire d'investissement (c.-à-d. PICTET AM Ltd) aura le droit d'utiliser ce quota pour de multiples fonds et compartiments. Les transactions sont conclues en RMB, en produits libellés en RMB éligibles approuvés par la CSRC. La CSRC et la SAFE peuvent à tout moment modifier les conditions générales du programme. Veuillez consulter les sites Internet et <http://www.safe.gov.cn> pour de plus amples informations. Les variations des volumes de quotas ou l'éligibilité des Actions A chinoises peuvent pénaliser la stratégie d'investissement des compartiments concernés.

➤ **Risque inhérent à Stock Connect**

Certains compartiments peuvent investir dans et avoir un accès direct à certaines Actions A chinoises éligibles par le biais des programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect (collectivement « Stock Connect »). Shanghai-Hong Kong Stock Connect est un programme pour la négociation et la compensation de titres développé par Hong Kong Exchanges and Clearing Limited (« HKEx »), Shanghai Stock Exchange (« SSE ») et China Securities Depository and Clearing Corporation Limited (« ChinaClear »). Shenzhen-Hong Kong Stock Connect est un programme pour la négociation et la compensation de titres développé par Hong Kong Exchanges and Clearing Limited (« HKEx »), Shenzhen Stock Exchange (« SZSE ») et China Securities Depository and Clearing Corporation Limited (« ChinaClear »). L'objectif de Stock Connect est de permettre un accès mutuel à la Bourse entre la RPC et Hong Kong.

Stock Connect comprend un Northbound Trading Link (pour l'investissement en Actions A chinoises) par le biais duquel certains compartiments peuvent être en mesure de placer des ordres de négociation d'actions éligibles cotées sur SSE et SZSE. Dans le cadre de Stock Connect, les investisseurs étrangers (y compris les compartiments) peuvent être autorisés, dans le respect des règles et règlements émis/amendés ponctuellement, à négocier certaines Actions A chinoises cotées sur SSE (« Titres SSE ») et sur SZSE (« Titres SZSE ») par le biais du Northbound Trading Link. La liste des titres éligibles peut être modifiée ponctuellement sous réserve de révision et d'approbation par les autorités de la RPC. Outre les risques associés aux investissements sur le marché chinois et les risques relatifs aux investissements en R M B , les investissements par le biais de Stock Connect sont sensibles à d'autres risques : restrictions sur les investissements étrangers, risque de négociation, risque opérationnel, restrictions sur la vente imposées par la supervision à l'entrée , rappel de titres éligibles , risque de règlement, risque de dépôt, accords de mandataires pour la détention d'Actions A chinoises , risques réglementaires et fiscaux.

— **Différences de jours de négociation.**

Stock Connect ne fonctionne que les jours où les Bourses à Hong Kong et en RPC sont ouvertes à la négociation et que les banques sur ces deux marchés sont ouvertes les jours de règlement correspondants. Il est donc possible qu'à certaines occasions, bien que le jour en cours soit un jour de négociation normal en RPC, les investisseurs de Hong Kong (comme les compartiments) ne

puissent pas conclure de négociations sur des Actions A chinoises. Les compartiments peuvent être soumis à un risque de fluctuations des prix des Actions A chinoises au moment où Stock Connect ne peut pas négocier en conséquence.

— **Restrictions sur la vente imposées par la supervision à l'entrée.**

Selon les réglementations de la RPC, avant qu'un investisseur ne vende une action, il doit y avoir un nombre suffisant d'actions sur le compte. Dans le cas contraire, SSE ou SZSE rejettera l'ordre de vente concerné. SE HK réalisera une vérification en amont de l'opération sur les ordres de vente des Actions A chinoises de ses participants (c.-à-d. les courtiers) pour garantir qu'il n'y ait pas de survente. — **Risques de règlement, de compensation et de garde.** Les Actions A chinoises négociées par le biais de Stock Connect sont émises sous une forme dématérialisée, de telle sorte que les investisseurs, comme les compartiments concernés, ne détiennent pas d'Actions A chinoises physiques. Les investisseurs étrangers et de Hong Kong, comme les compartiments, qui ont acquis les Titres SSE et SZSE par le biais du Northbound Trading Link doivent conserver leurs Titres SSE et SZSE sur des comptes-titres auprès de leurs courtiers ou dépositaires via le Système de règlement et de compensation central opéré par HKSCC pour la notation financière), la valeur des obligations peut baisser. Le risque de crédit est le risque de défaillance de l'emprunteur. En conséquence, l'OPCVM est soumis au risque de défaut de paiement sur ses titres par certains émetteurs.

➤ **Risque de taux de change chinois**

Le renminbi peut s'échanger à l'intérieur des frontières nationales (en CNY en Chine continentale) et à l'extérieur (en CNH hors de Chine continentale, principalement à Hong Kong). Le renminbi onshore (CNY) n'est pas une devise libre. Il est contrôlé par les autorités de la RPC. Le renminbi chinois s'échange à la fois directement en Chine (code CNY) et à l'extérieur du pays, essentiellement à Hong Kong (code CNH). Il s'agit de la même devise. Le renminbi onshore (CNY), qui est échangé directement en Chine, n'est pas librement convertible et est soumis à des contrôles des changes et à certaines exigences du gouvernement chinois. Le renminbi offshore (CNH), qui est échangé hors de Chine, est librement flottant et soumis à l'impact de la demande privée sur la devise. Il se peut que les taux de change négociés entre une devise et le CNY ou le CNH ou encore lors de transactions sur des contrats à terme non livrables soient différents. Par conséquent, le Compartiment peut être exposé à des risques de change plus importants. Les restrictions sur les opérations en CNY peuvent limiter les couvertures de change ou leur efficacité.

➤ **Risque de prêt de titres**

Risque de perte si l'emprunteur (c.-à-d. la contrepartie) de titres prêtés par le Fonds/Compartiment fait défaut. Il existe un risque de retard dans le recouvrement des fonds (pouvant limiter la capacité du Fonds/Compartiment à honorer ses engagements) ou un risque de perte de droits sur la garantie détenue. Ce risque est toutefois atténué par l'analyse de la solvabilité de l'emprunteur effectuée par le Groupe Pictet. Les contrats de prêt de titres sont également soumis au risque de conflit d'intérêts entre le Fonds et une autre entité du Groupe Pictet, y compris l'Agent qui fournit des services en rapport avec les contrats de prêt de titres.

➤ **Risque de prise et de mise en pension**

Les risques associés aux opérations de mise et de prise en pension surviennent si la contrepartie à la transaction fait défaut ou faillite et que le compartiment subit des pertes ou des retards dans le recouvrement de ses investissements. Bien que les opérations de mise en pension soient par nature intégralement garanties, le compartiment peut enregistrer une perte si la valeur des titres vendus a augmenté par rapport à la valeur de la trésorerie ou de la marge détenue par le compartiment. Lors d'une opération de prise en pension, le compartiment peut subir une perte si la valeur des titres achetés a baissé par rapport à la valeur de la trésorerie ou de la marge détenue par le compartiment.

➤ **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Les instruments dérivés sont des contrats dont le prix ou la valeur dépend de la valeur d'un(e) ou plusieurs donnée(s) ou actif(s) sous-jacent(es), tel que défini dans les contrats sur mesure ou standardisés. Ces actifs ou données peuvent inclure, sans s'y limiter, des titres, des indices, les prix des matières premières et des produits à revenu fixe, les taux de change d'une paire de devises, les taux d'intérêt, les conditions climatiques et, le cas échéant, la volatilité ou la qualité de crédit en lien avec ces actifs ou données. Les instruments dérivés peuvent être très complexes par nature et soumis au risque de valorisation. Les instruments dérivés peuvent être négociés en Bourse ou sur un marché de gré à gré. En fonction de la nature des instruments, le risque de contrepartie peut être supporté par l'une ou les deux parties engagées dans un contrat de gré à gré. Il est possible qu'une contrepartie ne soit pas en mesure ou ne souhaite pas dénouer une position sur un instrument dérivé et cette incapacité peut provoquer une surexposition des compartiments concernés à une contrepartie, entre autres. Les instruments dérivés peuvent présenter un fort effet de levier et parfois un risque économique supérieur à la moyenne en raison de la volatilité de certains instruments comme les warrants. L'utilisation d'instruments dérivés entraîne certains risques susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur la performance des compartiments. Bien que les compartiments prévoient que les rendements d'un titre synthétique reflètent généralement ceux de l'investissement qui lui est lié, en raison des conditions du titre synthétique et de l'hypothèse du risque de crédit de la contrepartie concernée, un titre synthétique peut avoir un rendement attendu différent et une probabilité de défaillance différente (et potentiellement supérieure), des caractéristiques de pertes attendues en cas de défaillance différentes (et potentiellement supérieures) et un niveau de recouvrement en cas de défaillance différent (et potentiellement inférieur). En cas de défaillance sur un investissement lié, dans certaines situations ou en cas de défaillance ou d'autres actions d'un émetteur d'un investissement lié, les conditions du titre synthétique concerné peuvent autoriser ou obliger la contrepartie à satisfaire à ses obligations relatives au titre synthétique en fournissant aux compartiments l'investissement ou un montant équivalent à la valeur de marché en vigueur de l'investissement. Par ailleurs, à l'échéance ou en cas de défaillance, d'accélération ou de toute autre conclusion (y compris une option d'achat ou de vente) du titre synthétique, les conditions du titre synthétique peuvent autoriser ou obliger la contrepartie à satisfaire à ses obligations relatives au titre synthétique en fournissant aux compartiments des titres différents de l'investissement lié ou un montant différent de la valeur de marché en vigueur de l'investissement. Outre les risques de crédit associés à la détention d'investissements, dans le cas de certains titres synthétiques, les compartiments seront en général uniquement liés au niveau contractuel à la contrepartie concernée et non à l'émetteur sous-jacent de l'investissement. Le compartiment n'aura généralement pas le droit de forcer directement l'émetteur à respecter les conditions de l'investissement, ou tout autre droit de compensation à l'encontre de l'émetteur, ou tout droit de vote lié à l'investissement. Les principaux types d'instruments financiers dérivés regroupent, sans s'y limiter, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options, dont les sous-jacents peuvent être des actions, des taux d'intérêt, des titres de crédit, des taux de change ou des matières premières. Figurent notamment parmi les dérivés les swaps de rendement total, les swaps de défaillance de crédit, les swaptions, les swaps de taux d'intérêt, les swaps de variance, les swaps de volatilité, les options sur actions, les options sur obligations et les options sur devises

➤ **Risque lié aux titres de financement structuré**

Les titres de financement structuré (« structured finance securities ») incluent, sans limitation, les titres adossés à des actifs (« asset-backed securities »), les billets de trésorerie adossés à des actifs (« asset-backed commercial papers »), les « credit-linked notes » et les « portfolio credit-linked notes ». Les titres de financement structuré peuvent parfois comporter des dérivés. Ils peuvent présenter divers degrés de risque en fonction des caractéristiques du titre et du risque de l'actif sous-jacent ou de la masse d'actifs. Par rapport à l'actif ou la masse d'actifs sous-jacents (e), les titres de financement structuré peuvent comporter des risques supérieurs de liquidité, de crédit et de marché.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « PICTET – « GLOBAL ENVIRONNEMENTAL OPPORTUNITIES, COMPARTIMENT de la SICAV PICTET»

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 30 % de ses actifs nets en Actions A chinoises via (i) le quota QFII accordé à une entité du Groupe Pictet, (ii) le quota RQFII accordé à une entité du Groupe Pictet, (iii) le programme Shanghai-Hong Kong Stock Connect, (iv) le programme Shenzhen-Hong Kong Stock Connect et/ou (v) tout autre programme de négociation et de compensation ou instrument octroyant un accès similaire admissible pouvant être mis à la disposition du Compartiment à l'avenir. Le Compartiment pourra également utiliser des instruments financiers dérivés sur les Actions A chinoises. Le Compartiment pourra également investir en certificats de dépôt (tels que des ADR, GDR et E DR). Les investissements en titres non cotés et en titres cotés en Russie, autres que sur la bourse de Moscou, ne dépasseront pas 10 % des actifs nets du Compartiment. Les risques seront minimisés par une répartition géographique diversifiée du portefeuille. En outre, le Compartiment pourra également investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM et autres OPC, y compris dans d'autres compartiments du Fonds conformément à l'article 181 de la Loi de 2010. Dans des circonstances exceptionnelles, si le gestionnaire estime que cela est dans le meilleur intérêt des actionnaires, le compartiment pourra détenir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des liquidités comme, entre autres, des dépôts d'espèces, des fonds du marché monétaire (dans la limite de 10 % susmentionnée) et des instruments du marché monétaire. Les investissements en titres de créance ne dépasseront pas 15 %. Le Compartiment pourra également investir dans des produits structurés, tels que des « credit-linked notes », des certificats ou toute autre valeur mobilière dont le rendement est lié à, entre autres, un indice qui respecte les modalités de l'article 9 du règlement du Grand-Duché de Luxembourg du 8 février 2008 (incluant les indices sur matières premières, métaux précieux, volatilité, et c.), des devises, des taux d'intérêt, des valeurs mobilières, un panier de valeurs mobilières ou un organisme de placement collectif, en conformité avec le règlement du Grand-Duché de Luxembourg du 8 février 2008. Le Compartiment pourra conclure des contrats de prêt de titres et des transactions de mise et prise en pension afin d'augmenter son capital ou ses revenus ou de réduire ses coûts ou risques.

➤ *Recours aux produits dérivés*

Le Compartiment pourra utiliser des techniques et instruments dérivés dans le cadre d'une gestion efficace et ce, dans les limites prévues par les restrictions d'investissement.

➤ *Limitations liées à la Loi allemande sur la fiscalité des investissements*

Au moins 51 % des actifs nets du Compartiment doivent être investis dans des actions sous forme physique (à l'exclusion d'ADR, de GDR, d'instruments dérivés et de tout titre prêté) cotées sur une bourse.

➤ *Exposition aux swaps de rendement total, aux opérations de prêt de titres et aux opérations de prise et de mise en pension*

Le niveau maximum anticipé d'exposition aux opérations de prêt de titres s'élève à 5 % des actifs nets du Compartiment. Le Compartiment ne prévoit pas d'être exposé aux swaps de rendement total, aux opérations de mise en pension ni aux opérations de prise en pension.

La Devise de référence du Compartiment est l'euro.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néants.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2019.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2019, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2019 : 12, dont 6 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2019 : 746 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
 - 502 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
 - 243 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
 - 668 milliers d'euros de rémunérations fixes,
 - 77 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 6 bénéficiaires.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds étant nourricier du FCP « PICTET - GLOBAL ENVIRONNEMENTAL OPPORTUNITIES », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0.50% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 2,20%.

Le taux de frais prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos au 30/09/2020 est de 0,11%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du Fonds.

RISQUE GLOBAL

Le FCP est investi en totalité (sauf liquidités accessoires) dans la part Z en euro du compartiment Pictet - Global Environmental Opportunities de la Sicav Pictet La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 41173 et suivants du Règlement général de l'AMF.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le Conseil de surveillance de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître « Pictet - Global Environmental Opportunities - Z EUR »

LE RAPPORT DE GESTION DE LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER **JANVIER 2020 - SEPTEMBRE 2020**

1^{er} trimestre 2020

Evolution du marché

À -21,7 % en USD, le rendement du premier trimestre 2020 a été le plus mauvais jamais enregistré par l'indice MSCI AC World. Ce résultat dissimule un écart maximal de 34 % entre pic et creux au cours du trimestre, avant que le marché ne récupère une partie des pertes suite à des mesures de relance massive. Actuellement, près d'un tiers de la population mondiale est confiné pour enrayer l'épidémie de coronavirus, ce qui provoque de nombreuses fermetures d'usines et d'entreprises. Un tel environnement provoque inmanquablement une chute brutale des bénéfices des entreprises et des dividendes. Par conséquent, les marchés de capitaux ont connu des niveaux de volatilité impressionnants. Cette situation exceptionnelle appelle des mesures draconiennes, que les banques centrales et gouvernements du monde entier sont justement en train de mettre en place. Les banques centrales du monde entier vont apporter une relance monétaire de 5 700 milliards d'USD, soit 10 % du PIB mondial et 33 % de plus qu'en 2008-2009. Le secteur de l'énergie a enregistré la plus mauvaise performance : il a évolué parallèlement aux cours pétroliers, qui ont plongé de 60 %. Presque tous les secteurs boursiers ont enregistré une baisse à deux chiffres et les financières ont chuté de 32 %. Les sociétés de produits de consommation courante (-13 %) et de santé (-11 %) s'en sont mieux sorties que l'informatique et les services aux collectivités. Au niveau régional, la Chine, qui semble avoir passé le pic épidémique, a surperformé, tandis que l'Europe a sous-performé. Les marchés corrélés aux cours des matières premières tels que le Brésil, la Russie et l'Australie ont enregistré de piètres performances en raison de la baisse des cours du pétrole et d'autres matières premières.

Analyse des performances

Le fonds a fait mieux que l'indice MSCI AC World durant le trimestre. L'économie dématérialisée a été le segment le plus efficace et celui de la gestion des déchets et du recyclage a été en queue de peloton. Au sein de l'économie dématérialisée, les actions Citrix Teamviewer, récemment acquises, ont dégagé une performance positive et les sociétés de logiciels telles qu'Ansys, Cadence, Synopsys et Dassault Systèmes ont eu un comportement défensif pendant la correction. À l'inverse, les actions d'équipements pour semi-conducteurs tels qu'Applied Materials, Advanced Energy et MKS Instruments ont pénalisé la performance. Au sein du segment gestion des déchets et recyclage, les actions de cartons d'emballage, telles que Smurfit Kappa et Mondi, ont nui à la performance, tandis que SIG Combibloc s'est montrée défensive. Au sein du segment eau, American Water Works a été défensive tandis que Suez s'est avérée particulièrement faible. Au sein du contrôle de la pollution, les actions de contrôle environnemental telles que Thermo Fisher et Danaher se sont montrées défensives. Dans le segment efficacité énergétique, Equinix et Keyence ont contribué positivement tandis que Rational, Legrand et Hexagon ont pénalisé la performance. Dans le segment agriculture & sylviculture durables, Givaudan a été défensive tandis que le producteur de bois d'œuvre West Fraser a nui à la performance. Au sein du segment énergies renouvelables, Orsted a favorisé la performance.

Evolution portefeuille - sur et sous-pondérations

Durant le trimestre, nous avons réduit le nombre global de positions du portefeuille. Nous avons renforcé notre exposition à l'économie dématérialisée, tout en réduisant notre exposition au segment de l'efficacité énergétique et à celui de la gestion des déchets et du recyclage. Dans le segment économie dématérialisée, nous avons créé deux positions liées au "travail à domicile", Citrix et

Teamviewer, qui offrent des solutions de connectivité à distance. Nous avons également renforcé Cadence et ASML et réduit Advanced Energy Industries. Au sein de l'efficacité énergétique, nous avons vendu certaines des actions relativement plus cycliques, telles que Coherent, Infineon et ON Semiconductor, ainsi que Shimano. Au sein du contrôle de la pollution, nous avons supprimé nos positions sur Horiba, Donaldson, Waters et Croda et avons créé une position sur SGS, leader des services de test. Au sein du segment gestion des déchets et recyclage, nous avons réduit Smurfit Kappa et Mondi et supprimé Westrock et Packaging Corp of America. Dans l'agriculture et la sylviculture durables, nous avons pris pied dans Givaudan, leader mondial du secteur des arômes et parfums.

Perspectives du marché

La perturbation économique provoquée par la COVID-19 devrait impacter toute l'année 2020 et pourrait s'étendre à 2021. Les investisseurs doivent s'attendre à un ralentissement de l'activité manufacturière, des prix énergétiques bas et des dépenses de consommation réduites. Dans ce contexte, l'investissement environnemental garde tout son sens. Les sociétés qui jouent un rôle actif dans l'accroissement de l'efficacité, le développement du numérique et la réduction de la consommation énergétique de l'économie sont susceptibles d'obtenir une croissance sensiblement supérieure à celle du PIB. Ceci est particulièrement vrai pour les sociétés de notre segment économie dématérialisée, qui offrent à leurs clients des technologies porteuses de valeur ajoutée. Les sociétés qui contribuent à un environnement plus propre sont également susceptibles de bénéficier d'une forte demande, par exemple dans les segments contrôle de la pollution, eau et gestion des déchets. Ces sociétés réduisent les effets néfastes pour la santé de la pollution, participent à la prévention des maladies et aident, en général, à rééquilibrer la relation entre l'homme et la nature. Bien que les politiques environnementales risquent de s'effacer momentanément pour faire place aux mesures de lutte contre le COVID-19, nous sommes convaincus que la situation constitue une excellente opportunité, pour les États, d'associer mesures de relance économique et programme écologique.

Stratégie du portefeuille

Notre stratégie reste fortement orientée vers l'investissement dans les prestataires de solutions environnementales. Nous estimons que l'exposition aux tendances environnementales offre aux investisseurs un profil risque-rendement à long terme intéressant, à toutes les étapes du cycle économique. Nous privilégions les prestataires de solutions dotés de larges "douveaux" assurant une protection économique, de bilans sains et de modèles économiques indépendants des aides publiques. Ces sociétés sont susceptibles à la fois de résister à des conditions économiques difficiles et de dégager de bonnes performances lors de la phase de reprise. Nous privilégions l'exposition aux modèles économiques défensifs et évitons les zones les plus cycliques de l'économie. Notre processus d'investissement ascendant produit un portefeuille mondial concentré, avec un biais croissance et qualité. À long terme, les tendances de la croissance démographique et l'amélioration du niveau de vie sont incontournables, de même que la croissance de l'exploitation des ressources naturelles. La prise de conscience des enjeux environnementaux s'est fortement développée au cours des dernières années et est désormais bien ancrée et prioritaire pour une génération entière de citoyens, consommateurs et investisseurs.

2^{ème} trimestre 2020

Evolution du marché

Si le premier trimestre 2020 a été le plus mauvais de l'histoire de l'indice MSCI AC World, le deuxième trimestre a enregistré les meilleurs résultats sur plus de 10 ans, avec une remontée de plus de 37 % des marchés par rapport aux creux de mi-mars. Au cours du trimestre, les marchés ont été soutenus par les projets de vaccin contre le coronavirus, ainsi que par les efforts inlassables des banques centrales et la réouverture économique et sociale de la plupart des régions du monde en fin de trimestre, qui ont également soutenu les données économiques dépendantes de la confiance, et notamment la confiance des consommateurs. En dépit d'une épidémie toujours galopante en fin de trimestre, les États-Unis ont surperformé le reste du monde au cours du trimestre. Ce résultat s'explique essentiellement par la forte représentation de l'informatique dans l'indice, puisque ce secteur a largement surperformé au cours du trimestre et permis au Nasdaq d'atteindre des rendements positifs à deux chiffres sur l'année. Les autres fortes performances relatives ont été enregistrées par la consommation discrétionnaire, qui a fait son retour grâce à la réouverture des économies, et le secteur

procyclique des matériaux. Par conséquent, les pays fortement exposés aux matériaux, tels que l'Australie et le Brésil, ont surperformé le marché global. Les secteurs défensifs tels que les services aux collectivités et la consommation de base ont été en retrait en raison du regain d'optimisme des investisseurs. Les produits pétroliers, dotés par l'amélioration de la demande due à la réouverture des économies et par des réductions de production, ont fortement rebondi, de 81 % pour le Brent et même de 92 % pour le brut léger coté à la NYSE. En raison de nombreuses stimulations, la demande d'or est restée élevée et en hausse pour le septième trimestre consécutif.

Analyse des performances

La stratégie a fait mieux que l'indice MSCI AC World durant le trimestre. L'économie dématérialisée a été le segment le plus efficace, tandis que les segments gestion des déchets & recyclage et eau ont été en queue de peloton. Au sein de l'économie dématérialisée, les titres de logiciels tels que Synopsys et Autodesk ont rebondi plus fortement que l'ensemble du marché, malgré leur comportement défensif lors trimestre précédent, essentiellement parce que leurs perspectives économiques ont été relativement peu affectées par la COVID-19. Au sein du segment gestion des déchets & recyclage, les titres d'emballage durable et les titres américains de gestion des déchets ont nui à la performance, en raison de craintes persistances des investisseurs quand au rythme de la reprise économique. Au sein du segment eau, notre exposition aux services aux collectivités américains et européens ont été défavorables à notre performance, pour les mêmes raisons. Au sein du contrôle de la pollution, les titres d'équipements de contrôle environnemental ont bien performé, tandis que ceux de tests, d'inspection et de certification ont été défavorables. Au sein du segment efficacité énergétique, les titres européens ont apporté une contribution positive.

Evolution portefeuille - sur et sous-pondérations

Le fonds a connu une activité de transactions très limitée durant le trimestre. Nous avons légèrement accru notre exposition aux segments économie dématérialisée et efficacité énergétique.

Perspectives du marché

La perturbation économique provoquée par la COVID-19 devrait avoir un impact sur le deuxième semestre 2020 et pourrait s'étendre à 2021. Les investisseurs doivent s'attendre à ce que les dépenses de consommation ne remontent pas dans l'immédiat, ce qui aura des répercussions sur l'activité manufacturière et les cours de l'énergie. Dans ce contexte, l'investissement environnemental garde tout son sens. Les sociétés qui jouent un rôle actif dans l'accroissement de l'efficacité, le développement du numérique et la réduction de la consommation énergétique de l'économie sont susceptibles d'obtenir une croissance sensiblement supérieure à celle du PIB. Ceci est particulièrement vrai pour les sociétés de notre segment économie dématérialisée, qui offrent à leurs clients des technologies qui réduisent la consommation de matières premières. Les sociétés qui contribuent à un environnement plus propre sont également susceptibles de bénéficier d'une forte demande, par exemple dans le segment contrôle de la pollution. Ces sociétés réduisent les effets néfastes pour la santé de la pollution, participent à la prévention des maladies et aident, en général, à rééquilibrer la relation entre l'homme et la nature. Les politiques de décarbonisation et de protection de l'environnement tiendront une place importante dans les plans de relance nationaux, particulièrement en Europe.

Stratégie du portefeuille

Notre stratégie reste fortement orientée vers l'investissement dans les prestataires de solutions environnementales. Nous estimons que l'exposition aux tendances environnementales offre aux investisseurs un profil risque-rendement à long terme intéressant, à toutes les étapes du cycle économique. Nous privilégions les prestataires de solutions dotés de larges "douveaux" assurant une protection économique, d'une bonne rentabilité, de bilans sains et de modèles économiques indépendants des aides publiques. Ces sociétés sont susceptibles à la fois de résister à des conditions économiques difficiles et de dégager de bonnes performances lors de la phase de reprise. Nous privilégions l'exposition aux modèles économiques défensifs et évitons les zones les plus cycliques de l'économie. Notre processus d'investissement ascendant produit un portefeuille mondial concentré, avec un biais croissance et qualité. À long terme, les tendances de la croissance démographique et l'amélioration du niveau de vie sont incontournables, de même que la croissance de l'exploitation des ressources naturelles. La prise de conscience des enjeux environnementaux s'est fortement développée au cours des dernières années et est désormais bien ancrée et prioritaire pour une génération entière de citoyens, consommateurs et investisseurs.

3^{ème} trimestre

Evolution du marché

Les actions ont à nouveau connu un excellent trimestre, grâce aux mois de juillet et août. En septembre, les marchés ont affiché un recul, parce que les craintes d'une recrudescence des cas de Covid-19 et l'incertitude quant à l'issue de l'élection présidentielle américaine de novembre ont incité les investisseurs à restreindre leurs positions en actifs plus risqués. Les valeurs énergétiques ont été les grandes perdantes. Elles ont en effet cédé près de 17 %, car l'appréhension de voir de nouvelles mesures de confinement a pesé sur les prix du pétrole. Au mois de septembre, les secteurs ayant le plus progressé au cours des six derniers mois, comme l'informatique, ont subi la première forte correction du marché depuis mars. Le secteur informatique a néanmoins enregistré de bons résultats, compte tenu de sa vigueur en juillet et en août. Le secteur le plus performant a été celui de la consommation discrétionnaire, grâce aux solides prestations des très grandes capitalisations Tesla et Alibaba. D'un point de vue régional, l'Amérique du Nord a apporté les principaux gains. En revanche, l'Europe est demeurée à la traîne, à la suite des craintes d'une seconde vague de Covid-19. Les rendements obligataires sont restés au plus bas, étant donné que le total de l'encours de la dette se négociant à des rendements négatifs a augmenté pendant le trimestre pour s'établir à près de 15.000 milliards de dollars au total. Le dollar américain a perdu 3,6 % de sa valeur par rapport à un panier de devises internationales. L'or a bénéficié de la faiblesse du dollar et a fait un bond de 6,4 % au cours du trimestre, soit le huitième trimestre consécutif de rendements positifs.

Analyse des performances

La stratégie a fait mieux que l'indice MSCI AC World durant le trimestre. Le segment des énergies renouvelables a été le plus fructueux. Nos positions dans l'éolien terrestre et extracôtier ont progressé, parce qu'elles ont été en mesure de faire face au contexte difficile actuel, tout en continuant à préparer de nombreux projets pour l'avenir. Le contrôle de la pollution a soutenu la performance. Nos participations dans des entreprises de surveillance environnementale ont tiré parti de facteurs favorables liés la Covid, grâce à leur exposition au secteur pharmaceutique et des sciences de la vie. Notre exposition au bois de construction américain a également participé à la performance, en raison du dynamisme du marché immobilier américain. Dans le secteur de l'efficacité énergétique, les titres européens ont apporté une contribution positive. En revanche, l'économie dématérialisée a pesé sur les résultats. Nos positions inhérentes au travail à domicile et dans l'ingénierie informatique ont consolidé leurs gains antérieurs. À l'inverse, nos valeurs dans la fabrication d'équipements de semi-conducteurs ont été préjudiciables, eu égard à certaines incertitudes à court terme liées au commerce.

Evolution portefeuille - sur et sous-pondérations

Au cours du trimestre, nous avons renforcé notre exposition aux énergies renouvelables, en particulier à l'énergie éolienne terrestre et extracôtère. Les principaux marchés cherchent à faire des investissements dans les énergies renouvelables un élément clé des plans de relance économique post-pandémie, ce qui ouvre des perspectives très favorables pour le reste de l'année 2020 et pour 2021. Nous avons également relevé notre exposition à l'efficacité énergétique, en nous concentrant sur les technologies d'automatisation des bâtiments en Europe ainsi qu'au Japon. Nous prévoyons que la demande sera soutenue par des niveaux plus élevés d'activités de rénovation. Nous avons diminué notre exposition au segment de l'eau, notamment nos participations dans des entreprises européennes de gestion des déchets et de recyclage de l'eau dont la reprise post-Covid devrait être plus longue et plus faible que pour le reste du portefeuille. Nous avons faiblement allégé le segment de l'économie dématérialisée. Une intensification des restrictions commerciales sino-américaines est susceptible de perturber à court terme la fabrication d'équipements de semi-conducteurs. Nous avons dès lors abandonné deux petites positions et réinvesti partiellement dans les grands leaders du secteur de notre portefeuille. Par ailleurs, nous avons relevé l'exposition à la télémédecine en prenant part à une introduction en bourse aux États-Unis, car ce secteur émergent offre de solides perspectives de croissance durable, ainsi que des avantages écologiques.

Perspectives du marché

Des gouvernements et entreprises s'engagent à atteindre la neutralité carbone à une cadence accélérée, un signe très encourageant pour les investissements dans le domaine environnemental. Cette tendance est particulièrement significative, compte tenu de l'état précaire de l'économie mondiale à l'heure actuelle. Il est de plus en plus probable qu'une portion notable de la reprise sera verte, grâce

à la plus forte adoption de technologies visant à rendre l'économie plus efficace, moins gourmande en ressources et, donc, plus durable. L'électrification et la numérisation de pans entiers de l'économie vont s'accroître, ce qui favorisera les fournisseurs de solutions dites de rupture dans les segments des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'économie dématérialisée de notre portefeuille. En outre, les sociétés qui contribuent à un environnement plus propre sont également susceptibles de bénéficier d'une demande élevée, par exemple dans le segment du contrôle de la pollution. Celles-ci réduisent les effets néfastes de la pollution sur la santé, participent à la prévention des maladies et aident, en général, à rééquilibrer la relation entre l'homme et la nature.

Stratégie du portefeuille

Notre stratégie reste fortement orientée vers l'investissement dans les prestataires de solutions environnementales. Nous estimons que l'exposition aux tendances environnementales offre aux investisseurs un profil risque-rendement à long terme intéressant, à toutes les étapes du cycle économique. Nous privilégions les prestataires de solutions dotés d'une solide protection économique, d'une bonne rentabilité, de bilans sains et de modèles économiques indépendants des aides publiques. Ces sociétés sont susceptibles à la fois de résister à des conditions économiques difficiles et de dégager de bonnes performances lors de la phase de reprise. Nous favorisons l'exposition aux modèles économiques défensifs et évitons les zones les plus cycliques de l'économie. Notre processus d'investissement ascendant produit un portefeuille mondial concentré, orienté vers la croissance et la qualité. À long terme, les tendances de la croissance démographique et l'amélioration du niveau de vie sont incontournables, de même que la hausse de l'exploitation des ressources naturelles. La prise de conscience des enjeux environnementaux s'est fortement développée au cours des dernières années et est désormais bien ancrée et prioritaire pour une génération entière de citoyens, consommateurs et investisseurs.

Performances :

Sur l'exercice arrêté du 28 janvier 2020 au 30 septembre 2020, le fonds a réalisé une performance de 5,84% sur 12 mois contre -5,21% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui a sévi toute l'année 2020, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 January 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Oliver GAUENNE



UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A

COMPTES ANNUELS 30/09/2020

BILAN ACTIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 119 833,15
OPC MAÎTRE	8 119 833,15
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
CRÉANCES	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	0,00
COMPTES FINANCIERS	191 079,98
Liquidités	191 079,98
TOTAL DE L'ACTIF	8 310 913,13

BILAN PASSIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES	
Capital	8 166 425,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	32 486,35
Résultat de l'exercice (a,b)	-64 581,87
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	8 134 330,17
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
DETTES	176 582,96
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	176 582,96
COMPTES FINANCIERS	0,00
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	8 310 913,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	0,00
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	52,24
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	52,24
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-52,24
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	31 260,13
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-31 312,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-33 269,50
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-64 581,87

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice comptable est de 8 mois et 3 jours.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013446838 - UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A : Taux de frais maximum de 2,20% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 117 874,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-531 698,35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	16 860,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Frais de transactions	-822,00
Différences de change	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	563 428,11
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>563 428,11</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-31 312,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	8 134 330,17

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2020
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Achats à règlement différé	159 428,50
	Frais de gestion fixe	17 154,46
TOTAL DES DETTES		176 582,96
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-176 582,96

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	8 214,6490	8 117 874,74
Parts rachetées durant l'exercice	-529,3697	-531 698,35
Solde net des souscriptions/rachats	7 685,2793	7 586 176,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 685,2793	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2020
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31 260,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,88
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2020
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-64 581,87
Total	-64 581,87

	30/09/2020
Parts UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-64 581,87
Total	-64 581,87

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2020
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	32 486,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	32 486,35

	30/09/2020
Parts UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	32 486,35
Total	32 486,35

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2020
Actif net EUR	8 134 330,17
Nombre de titres	7 685,2793
Valeur liquidative unitaire	1 058,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,22
Capitalisation unitaire sur résultat	-8,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
PICTET GLOBAL ENV OPP Z EUR CAP	EUR	27 885	8 119 833,15	99,82
TOTAL LUXEMBOURG			8 119 833,15	99,82
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 119 833,15	99,82
TOTAL Organismes de placement collectif			8 119 833,15	99,82
Dettes			-176 582,96	-2,17
Comptes financiers			191 079,98	2,35
Actif net			8 134 330,17	100,00

Parts UFF IMPACT ENVIRONNEMENT A	EUR	7 685,2793	1 058,43
---	------------	-------------------	-----------------